

LES 4 BONNES RAISONS DE CHOISIR CARRÉ expert AUTO

LES AVANTAGES DE



VOUS VENDEZ UN VÉHICULE D'OCCASION

Simplifiez-vous la vie en vous offrant tranquillité d'esprit et sérénité. Un expert en automobile indépendant examine plus de 100 points de votre véhicule selon un process déterminé, délivre un rapport d'expertise et attribue un label. De réels atouts dans une transaction pour rassurer les futurs acheteurs.

VOUS CHERCHEZ UN VÉHICULE D'OCCASION

Etes-vous certain de l'état du véhicule qui vous est proposé ? Le prix demandé est-il justifié et cohérent avec le marché ? En faisant appel à la labellisation Carré Expert Auto, vous bénéficiez des conseils et de l'analyse professionnelle d'un Expert en automobile. Cet accompagnement est un gage de fiabilité pour sécuriser votre achat.

Avec Carré Expert Auto, vous gagnez en
SÉRÉNITÉ • SIMPLICITÉ • TRANSPARENCE

Visitez notre site :

www.carre-expert-auto.org



Votre expert dans votre région



ACHETEZ ou VENDEZ MIEUX

votre véhicule d'occasion

avec un Expert en automobile
partout en France

DÉCOUVREZ NOS
DERNIÈRES
ANNONCES
VÉHICULES D'OCCASION
LABELLISÉS

www.carre-expert-auto.org

www.milesdesign.com





1 LA LABELLISATION, UNE VÉRITABLE AIDE À LA VENTE OU À L'ACHAT D'UN VÉHICULE

Avec un véhicule labellisé Carré Expert Auto, vous disposez d'un rapport objectif et détaillé sur l'état du véhicule. L'avis professionnel d'un expert en automobile rassure tout futur acheteur.

Vous pouvez mettre votre annonce gratuitement en ligne sur le site Internet, ce qui renforcera sa visibilité.

En tant qu'acheteur potentiel d'un véhicule, vous pouvez tout à fait demander une expertise Carré Expert Auto avant de concrétiser votre achat.

AYEZ LE RÉFLEXE

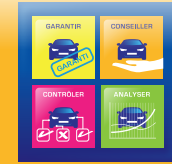


POUR

- Sécuriser l'achat ou la vente d'un véhicule.
- Bénéficier du conseil d'un expert en automobile.
- Découvrir le détail de nos prestations et notre profession.

rendez-vous sur le site :

www.carre-expert-auto.org



3 L'EXPERTISE AUTOMOBILE, DES COMPÉTENCES JURIDIQUES ET TECHNIQUES À VOTRE SERVICE

Garantir, Contrôler, Analyser, Conseiller.

C'est autour de ces quatre verbes d'action que s'articule le métier de l'expert en automobile, un professionnel dont les missions sont définies et réglementées par le Code de la Route.

- Être conseillé avant l'achat d'un véhicule ? (neuf ou d'occasion)
- Faire établir la valeur de votre véhicule ?
- Faire estimer le montant d'un devis de réparation ?
- Être assisté dans le cadre d'un litige avec un garagiste ou un vendeur ?

Vous trouverez auprès de l'expert en automobile un véritable allié de confiance qui pourra vous proposer une palette diversifiée de services.



2 TROUVEZ UN VÉHICULE LABELLISÉ, EN TOUTE SIMPLICITÉ

Les véhicules labellisés Carré Expert Auto profitent d'une mise en vente sur notre site Internet.

Définissez vos critères de recherche (type de véhicule, kilométrage, etc.) pour sélectionner les fiches des véhicules qui vous intéressent. Un clic sur l'annonce de votre choix et, d'un simple coup d'œil, vous visualisez les photos du véhicule, son niveau de label, le commentaire général de l'expert ainsi que son prix de vente.

Un formulaire prérempli vous permet de contacter directement le vendeur et d'obtenir le rapport détaillé.

www.carre-expert-auto.org



4 TROUVEZ UN EXPERT RÉACTIF DANS NOTRE RÉSEAU NATIONAL

Sélectionnez sur notre site Internet la région de votre choix pour accéder immédiatement à la liste et aux coordonnées des cabinets d'expertise engagés dans la démarche Carré Expert Auto.

Il vous suffit alors de contacter le cabinet choisi et celui-ci conviendra d'un rendez-vous pour expertiser votre véhicule dans un délai maximum de 48h.

www.carre-expert-auto.org

LE RAPPORT D'EXPERTISE

A l'issue de l'expertise Carré Expert Auto, l'expert délivre à son client un rapport détaillé portant sur 7 grands points : **documents administratifs, pneus, carrosserie, soubassement, habitacle, mécanique, essai routier**, enrichi de commentaires et de photos du véhicule, et présentant le niveau de labellisation obtenu.



4 NIVEAUX DE LABELS

Le niveau de label attribué correspond à l'état du véhicule à la date de l'expertise. La graduation, qui va de Vigilance à Premium*, permet à tout acheteur potentiel d'avoir immédiatement un aperçu global de l'état général du véhicule.

* Le descriptif détaillé des niveaux de label est consultable sur le site www.carre-expert-auto.org